

Jeudis

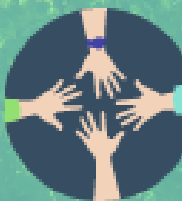
9 ET 16 JUIN
DE 9H30 À 16H30

FORMATION

LA KINÉ
PALLIATIVE

**KINÉSITHÉRAPEUTE
ET ERGOTHÉRAPEUTE**

PRESENTIEL



Inscription par mail : sandrine.jacques@psppl.be

KINÉSITHÉRAPIE PALLIATIVE

DES OUTILS ET DES TECHNIQUES DE SOINS POUR ACCOMPAGNER
LE PATIENT JUSQU'EN FIN DE VIE

Généralement, la pratique du kinésithérapeute est basée sur la rééducation et la revalidation. Lorsque le patient est considéré comme « palliatif », le kiné est amené à réajuster sa pratique et son positionnement professionnels.

Dès lors, que devient sa place ?

La formation s'articulera autour d'exposés théoriques, de moments d'échange et d'expérimentation de techniques telles que :

- la respiration consciente comme outil de détente, de gestion de la douleur et de présence du thérapeute envers son patient ;
- le massage TTouch, le massage du crâne ;
- la mobilisation globale comme outil de lutte contre l'ankylose.

AU TERME DE LA FORMATION, LE/LA PARTICIPANT.E SERA CAPABLE :

- de modifier ses objectifs de soins pour un patient en fin de vie et d'adapter son traitement de kinésithérapie ;
- d'utiliser les différentes techniques de manutention ;
- d'expérimenter plusieurs techniques de soins ;
- d'affiner l'observation du patient (par le biais de la lecture du corps) ;
- de développer ses capacités à installer confortablement un patient ;
- d'identifier les aspects physiques et émotionnels du patient en fin de vie ;
- de se questionner sur son propre rapport à la mort et sur les difficultés rencontrées par le soignant face à la fin de vie et à la mort.

ACCREDITATION PRO-Q-KINE

MATÉRIEL: SE MUNIR D'UN TAPIS DE GYMNASTIQUE ET D'UN OREILLER

PREREQUIS

/

LIEU



PSPPL
MONT SAINT MARTIN 90
4000 LIEGE

INTERVENANT.E

VÉRONIQUE LANDOLT

PUBLIC

KINÉSITHÉRAPEUTES
ET ERGOTHÉRAPEUTES

PRIX

120 €/MEMBRE
148 €/NON MEMBRE

DATES

JEUDIS
9 ET 16 JUN 2022
9H30-16H30

Inscription par mail : sandrine.jacques@psppl.be

Merci de préciser vos coordonnées : nom/prénom/institution/adresse de facturation/téléphone